

# Rapport de la Commission académique session 2024

## Académie de : VERSAILLES

### 1. La commission

#### 1.1 Organisation générale

La commission traite les résultats de :

- 312 établissements : lycées publics et privés sous contrat, centres de formation habilités à évaluer en CCF ;
- 72552 candidats aux différents baccalauréats, CAP soit un total de 214167 notes.

#### 110 professeurs mobilisés selon trois étages :

##### ➤ Un groupe de pilotage :

9 professeurs + 1 IA-IPR (CCF) et 1 IA-IPR (Ponctuel)

- validation des protocoles en début d'année scolaire ;
- suivi technique de chaque dossier d'établissement ;
- préparation et session de lecture de référentiels en Mars 24 ;
- préparation des opérations des sous-commissions départementales en lien avec le SIEC (suivi de validation et recueil des notes, vérification des dossiers certificatifs en présentiel, accompagnement et point d'étape de l'élaboration des référentiels).

##### ➤ Quatre sous-commissions départementales :

24 à 27 professeurs par département.

Session de juin 24 : 4 jours consécutifs en amont de la commission plénière (24-27 juin).

- reçoivent individuellement les référents de certification de chaque établissement ;
- analysent avec eux les dossiers certificatifs ;
- conduisent avec eux un dialogue pédagogique afin d'alimenter les réflexions de l'équipe d'EPS au travers un point d'étape de l'élaboration des référentiels (validés, à réajuster, en attente) ;
- collectent et vérifient les notes (AB, DI...);
- préparent le travail du groupe de pilotage en vue de la séance plénière finale.

L'accent a été mis et porté sur :

- Le contrôle des dossiers d'établissement avec des exigences accrues notamment sur la validation des certificats médicaux au regard d'une réunion plénière de rentrée explicative des procédures ;
- La validation des référentiels de sorte à débiter l'année scolaire 2024 2025 avec 100% des référentiels validés.

##### ➤ La commission académique plénière

Un format restreint cette année encore qu'il faudra étoffer par des enseignants représentatifs des typologies d'établissement de l'académie.

9 pilotes, académique et départementaux + 4 CMI + 1 professeur membre de la CNE + 6 IA-IPR.

Session d'une journée (28 juin) dont les enjeux sont :

- analyser les conditions et les résultats de la session ;
- identifier les tendances ;
- procéder aux harmonisations ;
- émettre des recommandations pour les sessions futures ;

- valider les notes harmonisées aux services compétents le jour même de la réunion plénière. (SIEC)

➤ Logiciels de traitement et procédures de vérification et de saisie :

- iPackEPS pour la saisie des protocoles certificatifs par les établissements (transferts vers Cyclades en janvier 2024) et pour la vérification des certificats médicaux par les sous commissions départementales ;
- Cyclades pour la validation des protocoles par la CAHPN en février 2024 ;
- Santorin pour la saisie des notes en EPLE ainsi que l'harmonisation des notes en Commission ;
- Commission et Commission pro EPS (Créteil) – analyses statistiques plus fines qui aident aux décisions d'harmonisation et aux recours par la visualisation des fiches individuelles des candidats.

**1.2 Principes d'harmonisation retenus par examen :**

Les mesures d'harmonisation se sont centrées autour des directives de la Commission Nationale en examinant la distribution des moyennes des établissements en comparaison à la moyenne académique et le contexte de chaque établissement.

Le nombre de candidats minimum pour étudier un établissement est fixé à 30 en BGT, 20 en BCP et 15 en CAP.

Dans ce cadre, les règles votées par la commission ont été d'observer les moyennes des établissements par type d'examen en comparaison à la moyenne académique au-delà d'un intervalle de plus ou moins 10 % de la moyenne académique soit :

- en BAC GT pour des écarts égaux ou supérieurs à 1,5 point ;
- en BAC PRO pour des écarts égaux ou supérieurs à 1,4 point ;
- en CAP pour des écarts égaux ou supérieurs à 1,3 point.

Complémentairement, l'attention de la commission s'est portée sur les établissements qui auraient produit des notes avec des référentiels non validés au moment du passage des épreuves par les candidats.

**2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et Pro**

**2.1 Enseignement commun : Harmonisations réalisées :**

**2.1.1 Harmonisations réalisées en BGT :**

*209 établissements ont présenté au moins une certification BGT pour cette session, parmi eux :*

- 13 établissements de la fourchette haute ont été étudiés pour 11 harmonisations allant de moins 1,4 à moins 0,1 points ;
- 8 établissements de la fourchette basse ont été étudiés pour 5 harmonisations allant de plus 0,7 à plus 0,5 points.

*Au total, 4191 candidats ont été harmonisés soit 7,5 % des notés.*

## 2.1.2 Harmonisations réalisées en BCP :

149 établissements ont présenté au moins une certification BCP pour cette session, parmi eux :

- 19 établissements de la fourchette haute ont été étudiés pour 14 harmonisations allant de moins 1,3 à moins 0,1 points ;
- 11 établissements de la fourchette basse ont été étudiés pour 10 harmonisations allant de plus 1,2 à plus 0,5 points.

Au total, 1924 candidats ont été harmonisés soit 14,2 % des notés.

## 2.2 Réflexions sur les résultats de cette année :

### 2.2.1 Résultats généraux :

Les résultats présentés tiennent compte des harmonisations décidées par la CAHPN et prennent en compte les 00 dans les calculs statistiques.

Si sur l'ensemble des baccalauréats, les effectifs filles et garçons sont quasiment les mêmes la répartition par séries diffère :

- BCG 54 % de filles pour 46 % de garçons
- BTN 49 % de filles pour 51 % de garçons
- BCP 39 % de filles pour 61 % de garçons

### Statistiques générales tous baccalauréats session 2024

2024	BGT	BCG	BTN	BCP	Toutes séries
Filles	14,35	14,81	12,80	12,73	14,10
Garçons	14,97	15,48	13,62	13,58	14,64
<b>Total</b>	<b>14,65</b>	<b>15,12</b>	<b>13,23</b>	<b>13,25</b>	<b>14,37</b>

Les résultats sont en légère augmentation mais plutôt stables en BCG.

L'augmentation est plus sensible en BTN. La différence avec le BCG reste importante alors que ce sont les mêmes référentiels qui sont utilisés. Il y aurait lieu d'étudier sur quels AFL se produisent ces écarts.

L'écart très faible entre les résultats de la voie technologique et ceux de la voie professionnelle se confirme.

Les résultats sont stables en BCP.

L'augmentation de la moyenne est plus sensible chez les filles alors que la moyenne garçons est en légère baisse. L'écart F/G reste important mais en baisse sensible.

Il y aurait lieu d'étudier, dans une analyse plus fine, sur quels AFL se produisent ces écarts.

### 2.2.2 Conclusion :

L'offre de formation sur tous les examens se concentre toujours sur le palmarès CA4-CA1-CA5. C'est pourtant dans les deux premiers champs d'apprentissage que les plus grands écarts F/G sont constatés au détriment des filles.

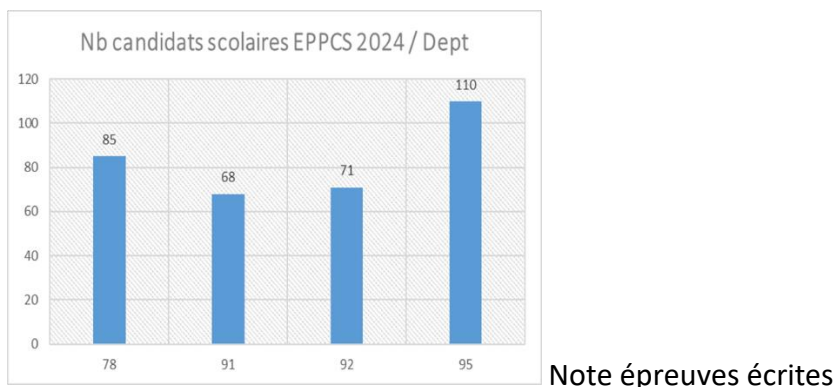
On peut interroger le regard genré posé sur les APSA et leur évaluation. Une réflexion sera proposée aux équipes autour d'une étude qualitative des référentiels et une analyse plus approfondie des épreuves et des formes de pratique scolaires qu'elles engagent.

Lorsqu'il intervient dans l'unité certificative, le CA2 est lui aussi mieux valorisé chez les garçons. Le CA3, porteur d'une évaluation en faveur des filles est en avant-dernière position des APSA proposées.

Le CA5 reste quant à lui plutôt « égalitaire et équitable » avec une moyenne élevée pour les deux publics. On peut interroger le niveau d'exigence dans les APSA de ce domaine.

Malgré une baisse significative confirmée par les résultats de cette année, il reste toujours une prédominance des inaptitudes totales chez les jeunes filles, deux à trois fois supérieure à celle des garçons et plus prononcée en baccalauréat technologique et professionnel.

## 2.3 Enseignement de spécialité



Moyenne au plan national - J1 Moyenne 10,63 - J2 Moyenne 10,52  
Moyenne interacadémique SIEC – Paris Créteil Versailles -

- J1 : 10,27
- J2 : 10,97

Perspectives rentrée 2024 :

- Partage des modalités pédagogiques de mise en œuvre
- Travail sur le développement des compétences écrites – action interdisciplinaire
- L'évaluation et la correction des écrits en contrôle continu
- Articulation théorie pratique
- Quel parcours de formation en EPS vers EPPCS
- Quels nouvelles acquisitions ?
- Communication CE pour combler la pondération
- Valoriser les rôles : référent établissement, référent par département
- Rôle à construire en sous-commission examens

### 3. Résultats académiques de la session : CAP en CCF

#### 3.1 Enseignement commun : Harmonisations réalisées

- 118 établissements ont présenté au moins une certification CAP pour cette session, parmi eux :
- 19 établissements de la fourchette haute ont été étudiés pour 12 harmonisations allant de moins 1,6 à moins 0,1 points
  - 16 établissements de la fourchette basse ont été étudiés pour 11 harmonisations allant de plus 1,8 à plus 0,5 points

Au total 717 candidats sur 3489 (20,5 %) ont été harmonisés, l'ensemble des modifications n'induit pas un changement marquant des différentes moyennes après la phase d'harmonisation.

#### 3.2 Réflexions sur les résultats de cette année

##### 3.2.1 Résultats généraux

Les résultats présentés tiennent compte des harmonisations décidées par la CAHPN et prennent en compte les 00 dans les calculs statistiques.

Le nombre de candidats se stabilise, une part importante des candidats ne bénéficie pas du CCF et passe les épreuves en contrôle ponctuel.

##### Statistiques générales CAP session 2024

	Nb Total	Notés	% N	Dispensés	% DI	Moyenne
G	2423	2390	98.6	29	1.2	12.99
F	1066	1033	96.9	33	3.1	12.53
T	3489	3423	98.1	62	1.8	12.85

Les résultats confirment le net recul amorcé depuis 2019. L'écart filles garçons stabilisé depuis plusieurs années autour d'un point fléchit significativement en faveur des candidates.

Le nombre très élevé de 00 dû à la transformation du statut AB en 00 lors du calcul de la note impacte toujours très significativement les moyennes.

Le taux d'absentéisme sur une, voire sur les 2 épreuves du CCF est en recul chez les candidates.

##### 3.2.2 Conclusion :

Il est nécessaire de réfléchir et équilibrer l'offre de formation : les CA 4 et 1 sont toujours très représentés alors que les moyennes ne valorisent que trop peu les filles.

Une fois encore les référentiels certificatifs, le traitement didactique et les formes de pratique scolaire des APSA dans les CA doivent être questionnés.

## 5. Réflexions et préconisations pour la session 2025

### 5.1 A destination des établissements

#### La communication des résultats aux EPLE :

Un courrier est communiqué dès la rentrée scolaire 2024 via le chef d'établissement aux équipes EPS pour informer des résultats obtenus en CCF, et le cas échéant des harmonisations opérées par la CAHPN. Il invitera à la réflexion collective pour mettre en perspective d'éventuelles inflexions du parcours de formation proposé aux lycéens ainsi qu'aux ajustements de référentiels certificatifs si nécessaire. L'augmentation des notes et des moyennes semblent relever d'une valorisation d'un certain type d'élèves (scolaires, investis, notamment dans la prise en compte des AFL2 et 3 en bac GT). Une approche qualitative des AFL et AFLP avec des indicateurs précisés au regard de la population scolaire seront, sans aucun doute, un des enjeux d'accompagnement par la CAHPN.

La commission académique rappelle aux établissements :

#### - L'importance du respect du cadre règlementaire du CCF.

Nous observons dans quelques rares lycées des défaillances, surtout dans l'analyse et la gestion des inaptés partiels et/ou temporaires en appui de CM : ceux-ci sont acceptés malgré des libellés hors cadre. En conséquence, des élèves ne sont pas convoqués en épreuve différée, des enseignants reportent la décision finale auprès de la commission sans prise de décision collégiale au risque de voir leur inaptitude transformée en zéro.

Les DI DI + note sont, le plus souvent argumentés et étayés, en revanche les DI DI AB restent parfois problématiques dans les arbitrages, faute d'éléments explicatifs.

#### - L'importance de la gestion des certificats médicaux :

La gestion au sein des établissements reste une question essentielle et fondamentale pour organiser le suivi et l'accompagnement des élèves. Cette obligation est rappelée en début d'année – note examens, visio d'informations. Il est fondamental de proposer des épreuves adaptées et d'en assurer la communication et l'explication au sein de la communauté éducative.

Le planning des sous-commissions prévoit en juin l'étude du dossier certificatif et un temps d'accompagnement, d'échanges et de formation sur le sujet des référentiels certificatifs. Cette double ambition, depuis 2020, est à ce jour finalisée par la 8<sup>ème</sup> session de lecture et de validation des référentiels. Les exigences semblent bien intégrées par la majorité des équipes.

Il reste un travail important d'ajustement des exigences portées par les équipes au sein des AFL 2 et 3 et les AFLP 3-4-5-6.

A ce titre, retravailler en équipe pour réfléchir l'offre de formation en lien à la répartition des notes finales, proposer un traitement des inaptitudes collégial et suivi.

Les données fournies par les équipes EPS aux sous-commissions favorisent l'instauration d'un réel dialogue pédagogique vertueux et dynamisant. Les commissions départementales ont permis par ces échanges et pour la rentrée prochaine la validation de tous les référentiels.

### 5.2 A destination de la commission nationale

- La répartition des points : plutôt bien acceptée mais l'AFL1 mériterait plus d'importance, tout comme l'AFLP 1et 2.
- Un niveau d'exigence sur les AFL2/3 et AFLP 3/4/5/6 qui devrait qualifier un plus haut niveau d'exigence pour discriminer davantage les candidats.
- En BCP, la part de la motricité pourrait être revalorisée ; les choix des élèves sur la répartition des points des AFLP reste aléatoire et peu fondée.
- Le choix des APSA – l'offre de formation doit questionner son adéquation à une discipline qui doit mieux faire réussir les filles – la proportion CA1/CA4 reste toujours d'actualité.

- Des propositions d'évolution des outils Cyclades (dépôt des protocoles d'évaluation) et Santorin (notation des élèves) doivent être poursuivis :
  - Possibilité de renseigner les éléments sur ces applications au fil de l'eau y compris pour les protocoles
  - La nécessité d'avoir accès à l'ensemble des statistiques de l'EPLÉ par examens pour qualifier les moyennes, les points attribués en lien aux AFL/AFLP, les listes des inaptes partiels et totaux
  - Les accès pour les membres de commission ACAD doivent être amplifiés pour permettre une meilleure fluidité des opérations mais aussi l'anticipation des scénarii d'harmonisation (réfèrent académique unique peu fonctionnel au regard de la taille de l'académie ; verrouillage des lots incompatibles avec les modifications de notes à opérer).

## 6. Bilan général

- Des résultats orientés une fois encore vers une légère hausse.
- Des écarts F/G qui augmentent au détriment des filles sauf en CAP.
- Un taux d'inaptitude qui se stabilise sensiblement, ce qui acte l'engagement des équipes à évaluer le plus grand nombre d'élèves. Néanmoins, le taux d'inaptitude des filles demeure le plus impacté.
- Une première année avec un nouvel applicatif qui a engendré des communications envers la profession dans des délais extrêmement contraints, une gestion plus complexe qui engage également le CE dans les procédures, avec des bienfaits (connaissance et responsabilisation) mais aussi du travail supplémentaire dans une période de l'année dense pour eux
- Des outils qui sont fastidieux pour la saisie des notes par les enseignants
- Des outils qui sont très contraignants pour la CAHPN du fait d'un fonctionnement en interacadémique (PCV) – les harmonisations sont lourdes car elles s'appuient sur une base de candidats trop importante, la finesse des harmonisations est de ce fait moins approfondie.
- Des outils statistiques peu accessibles (Cyclades /Santorin du CE) incompatibles à l'usage direct et rapide de l'équipe EPS